

20 Juin 2019 à 19H

Réunion publique
Noisy-le-Sec





TRAM' BOBIGNY
VAL DE FONTENAY

Tramway T1

Bobigny - Val de Fontenay

Réunion Publique – Noisy-le-Sec

20 juin 2019

- 1/ Présentation du Tramway T1
- 2/ Avancement global et planning
- 3/ Les aménagements à Noisy-le-Sec
- 4/ Foncier
- 5/ Le dévoiement des concessionnaires
- 6/ Information et communication

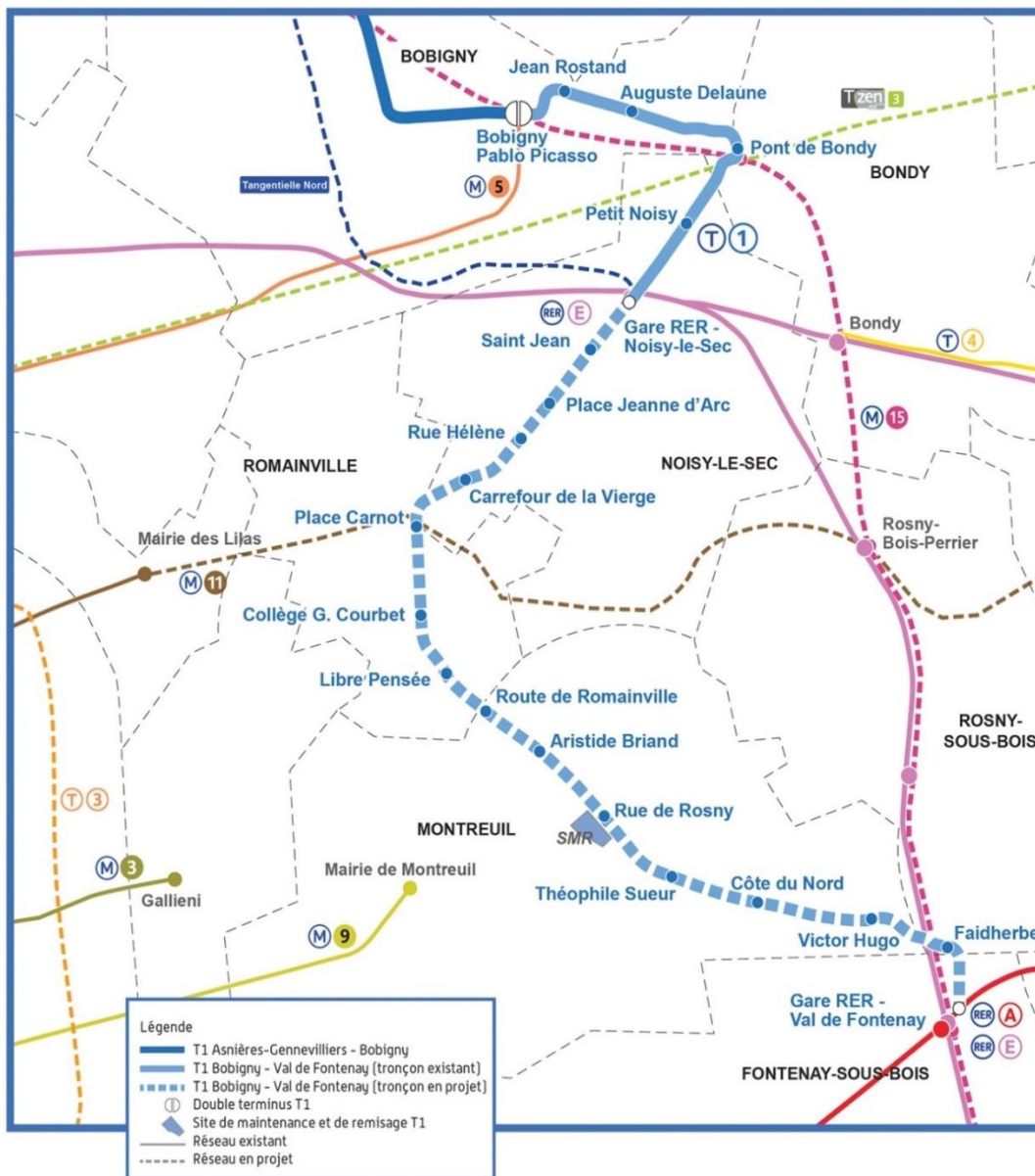
1/

Présentation du Tramway T1

LE TRACÉ DU T1 DE BOBIGNY À VAL-DE-FONTENAY

Le tracé du projet T1 Bobigny - Val de Fontenay traverse 6 communes :

BOBIGNY, NOISY-LE-SEC, ROMAINVILLE, MONTREUIL, ROSNY-SOUS-BOIS (93), FONTENAY-SOUS-BOIS (94).



2 Maîtres d'ouvrage



Insertion urbaine
(aménagement voirie)



Système de transport
(rails, quais, alimentation électrique, Site de maintenance et remisage)

4 Financeurs





LE T1 EN CHIFFRES



Des correspondances avec le

Métro ligne 5 – Station Bobigny Pablo Picasso

Métro ligne 11 – Future Station Place Carnot Romainville

RER E – Gare de Noisy-le-Sec et Gare de Val-de-Fontenay

RER A – Gare de Val-de-Fontenay

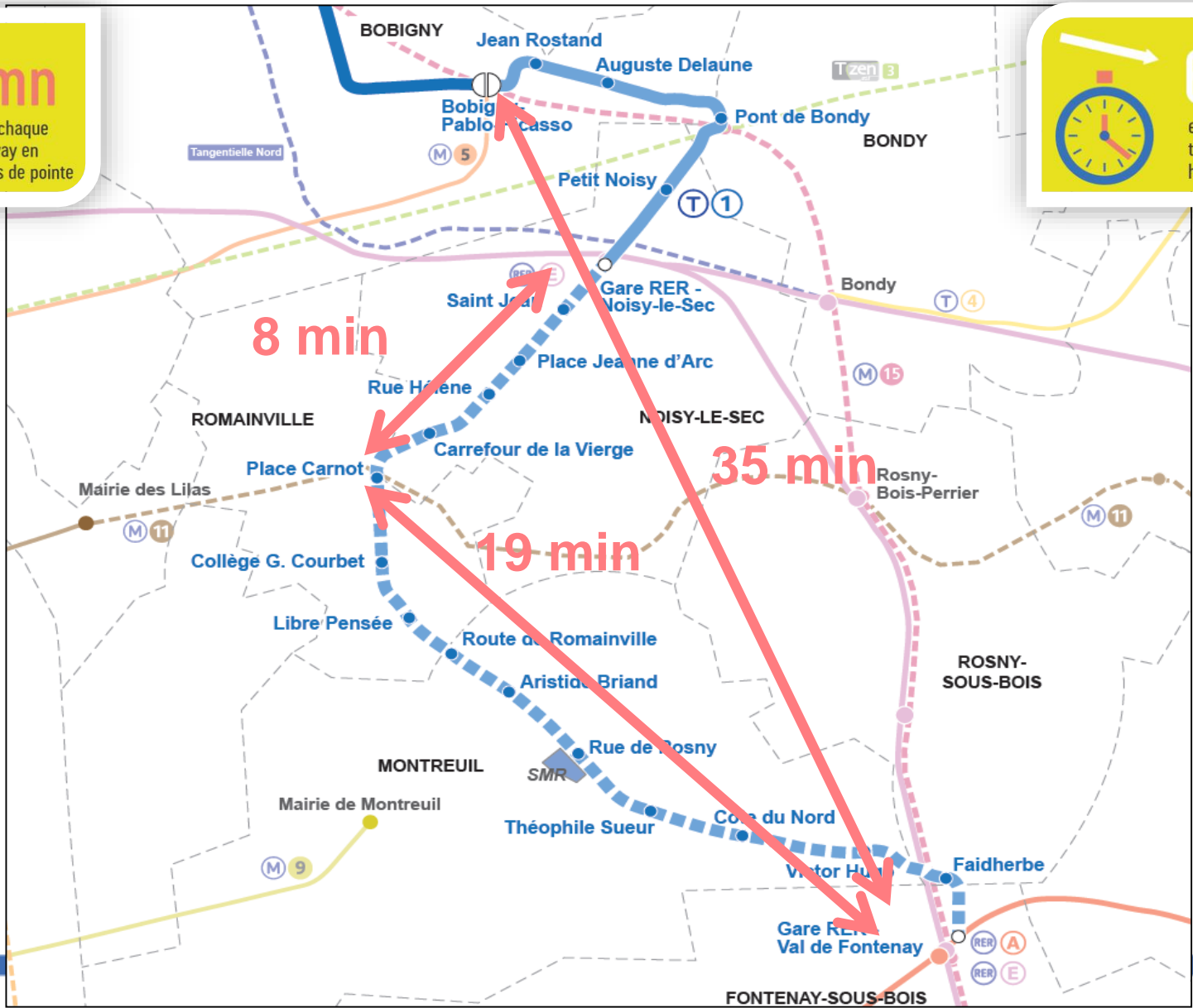
T ZEN 3 – au Pont de Bondy Intersection Noisy-le-Sec, Bondy, Bobigny

Nombreuses lignes de bus

LE T1 EN CHIFFRES

4mn
entre chaque tramway en heures de pointe

6mn
entre chaque tramway en heures creuses

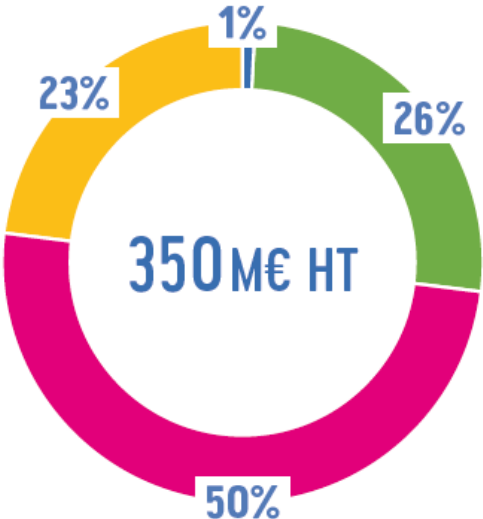


LE T1 EN CHIFFRES – FINANCEMENT

1^{ère} tranche financée sur le CPER 2015 – 2020 : 300 millions d’euros dans le cadre du CPER et un financement complémentaire estimé à 50 millions apporté par le Département de la Seine-Saint-Denis en avance sur sa participation dans le cadre du CPER 2020-2025.

2^{ème} tranche à financer sur le CPER 2020-2025 : 150 millions d’euros
1 financeur pour le matériel roulant : Ile de France Mobilité

1^{ère} tranche financière



- État : 92 M€
- Région : 175 M€
- Département de la Seine-Saint-Denis : 80 M€
- Département du Val-de-Marne : 3 M€

TRANCHEs DE FINANCEMENT

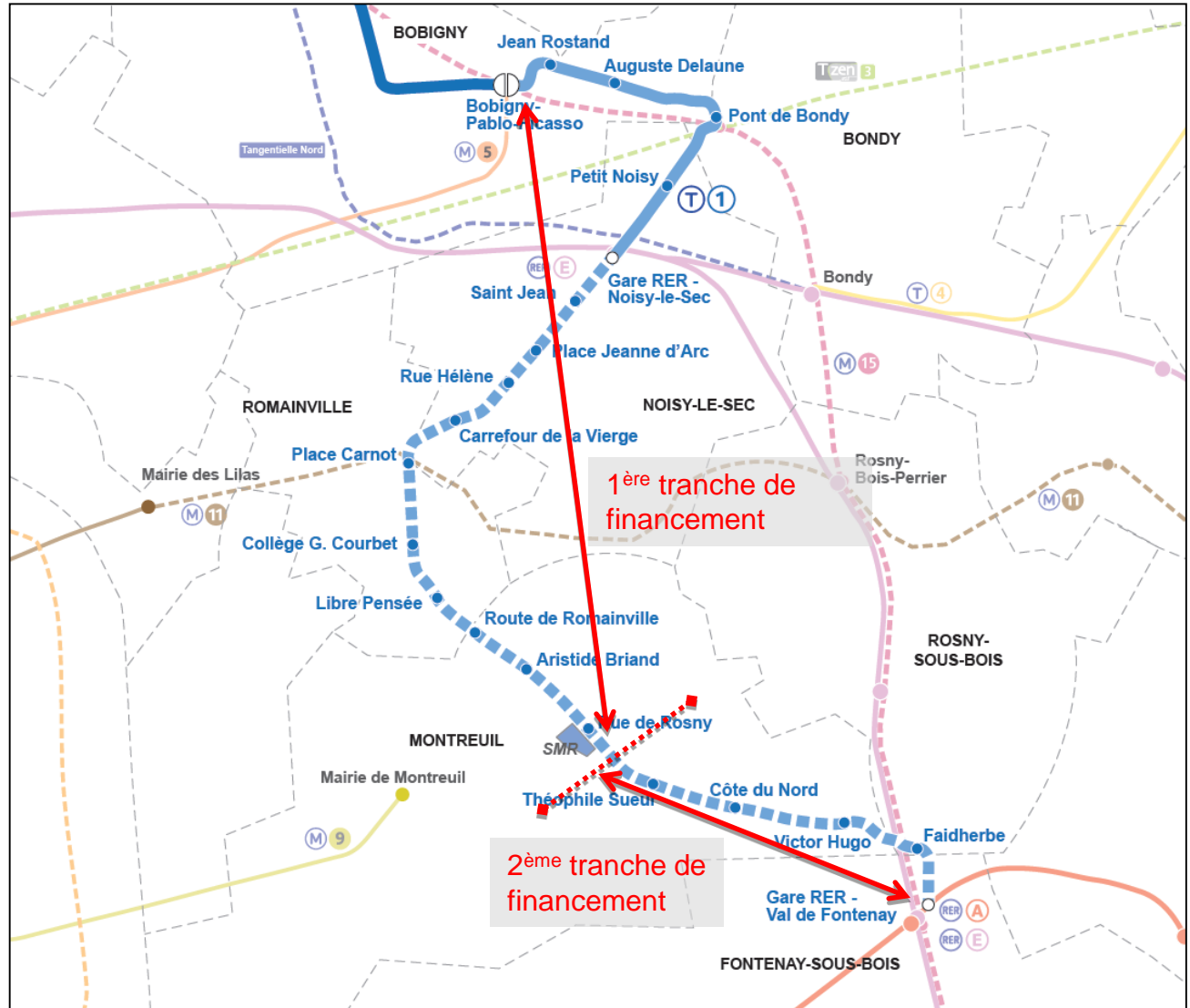
1^{ère} tranche: Travaux 2019-2023

Le réaménagement
des espaces publics
et des quais

La construction
des ouvrages
de franchissement

Les travaux
d'infrastructure

La réalisation
du centre
de maintenance
et de remisage



2/

Avancement global et planning



Février 2014:

Déclaration d'utilité publique

Mars 2015:

Début des travaux concessionnaires

Fin 2018:

Approbation du protocole de financement

Décembre 2018:

Notification des marchés de travaux du Département

29 mai 2019:

Fermeture de l'A186
Démarrage des terrassements

Août 2019:

Début des travaux sur l'A3

Mi-2020 :

Début des travaux des murs de soutènement rue A. France à Noisy-le-Sec

Début 2021 :

Début des travaux d'aménagement
Insertion Urbaine et Système de transport

Fin 2023 :

Fin des travaux d'aménagements urbains
et de la plateforme
Début des essais du matériel roulant

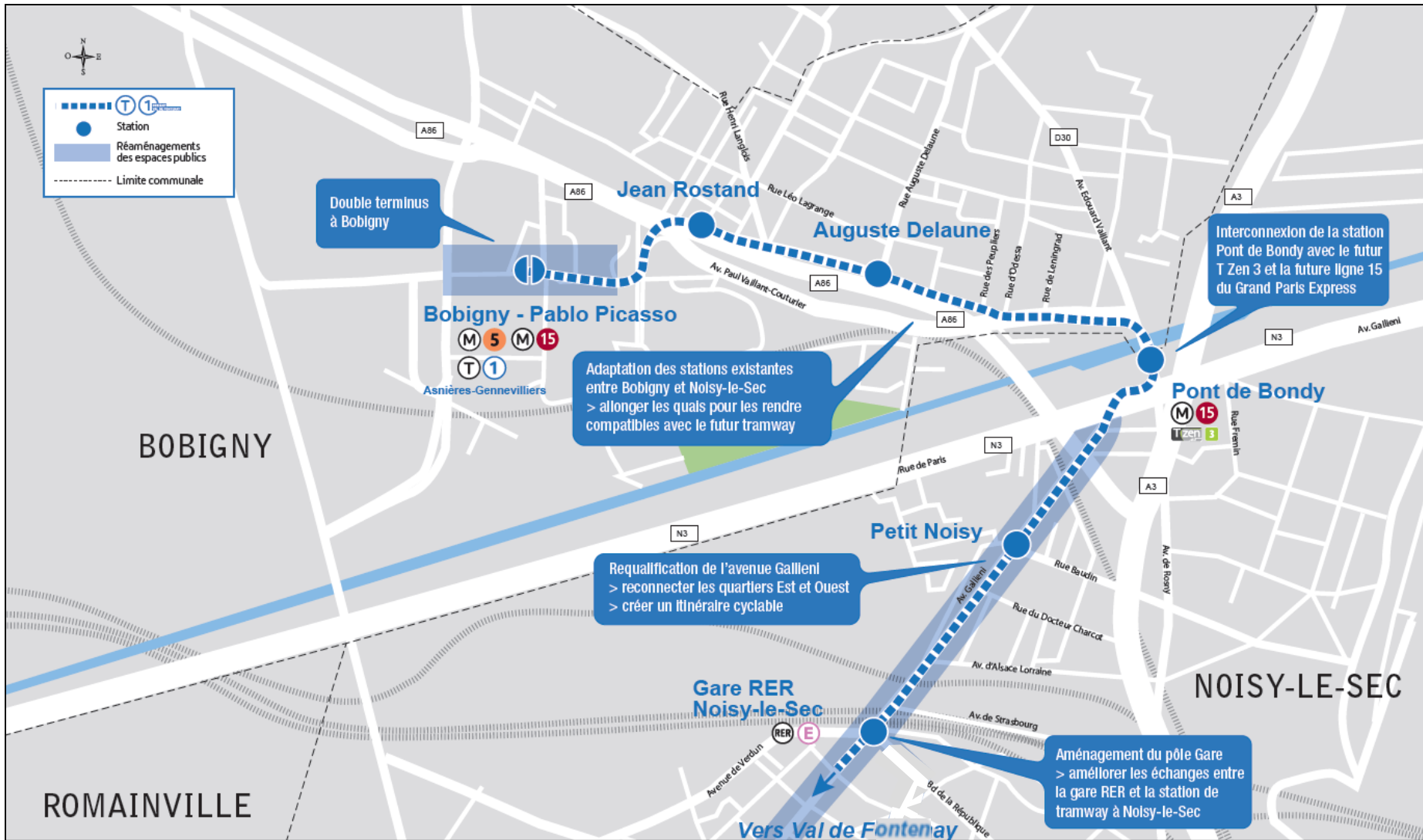
PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX À NOISY-LE-SEC

PLANNING PREVISIONNEL TRAVAUX NOISY LE SEC - T1 VdF																																																																								
	2019												2020												2021												2022	2023	2024																																	
	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12																																								
Concessionnaires Rue Jean Jaurès (traversées, puis côtés impair et pair)	■												■												■																																															
Concessionnaires Anatole France (de Jeanne d'Arc à rue Hélène)	■											■																																																												
Concessionnaires Anatole France (de Jules Auffret à Place Carnot)	■																																																																							
Murs Anatole France													■						■																																																					
Travaux IU / ST ensemble du tracé																									■												■																																			
Achèvement travaux 1ere Tranche																																							■																																	

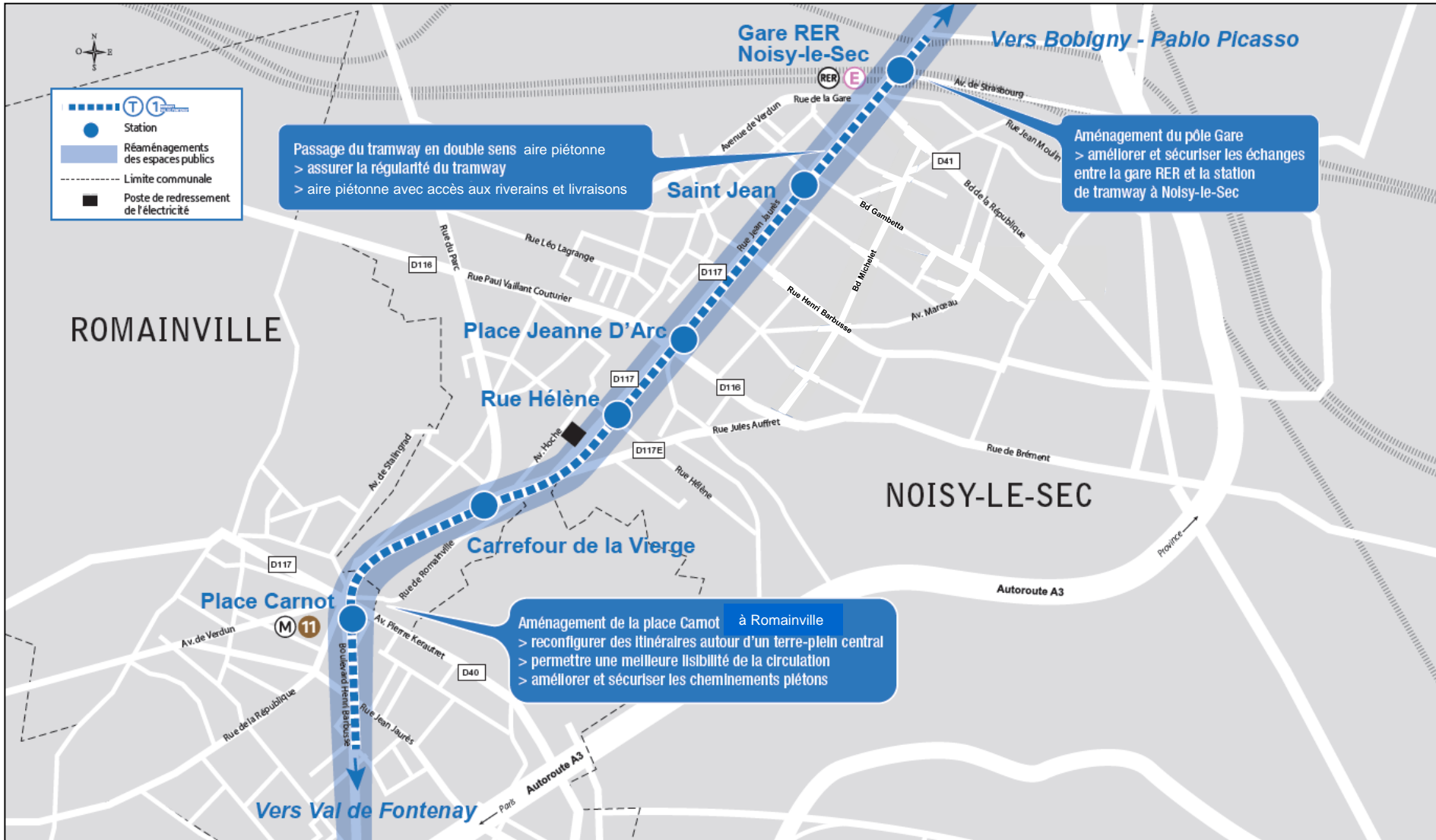
3/

Les aménagements à Noisy-le- Sec

NOISY-LE-SEC ET SES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS



NOISY-LE-SEC ET SES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS

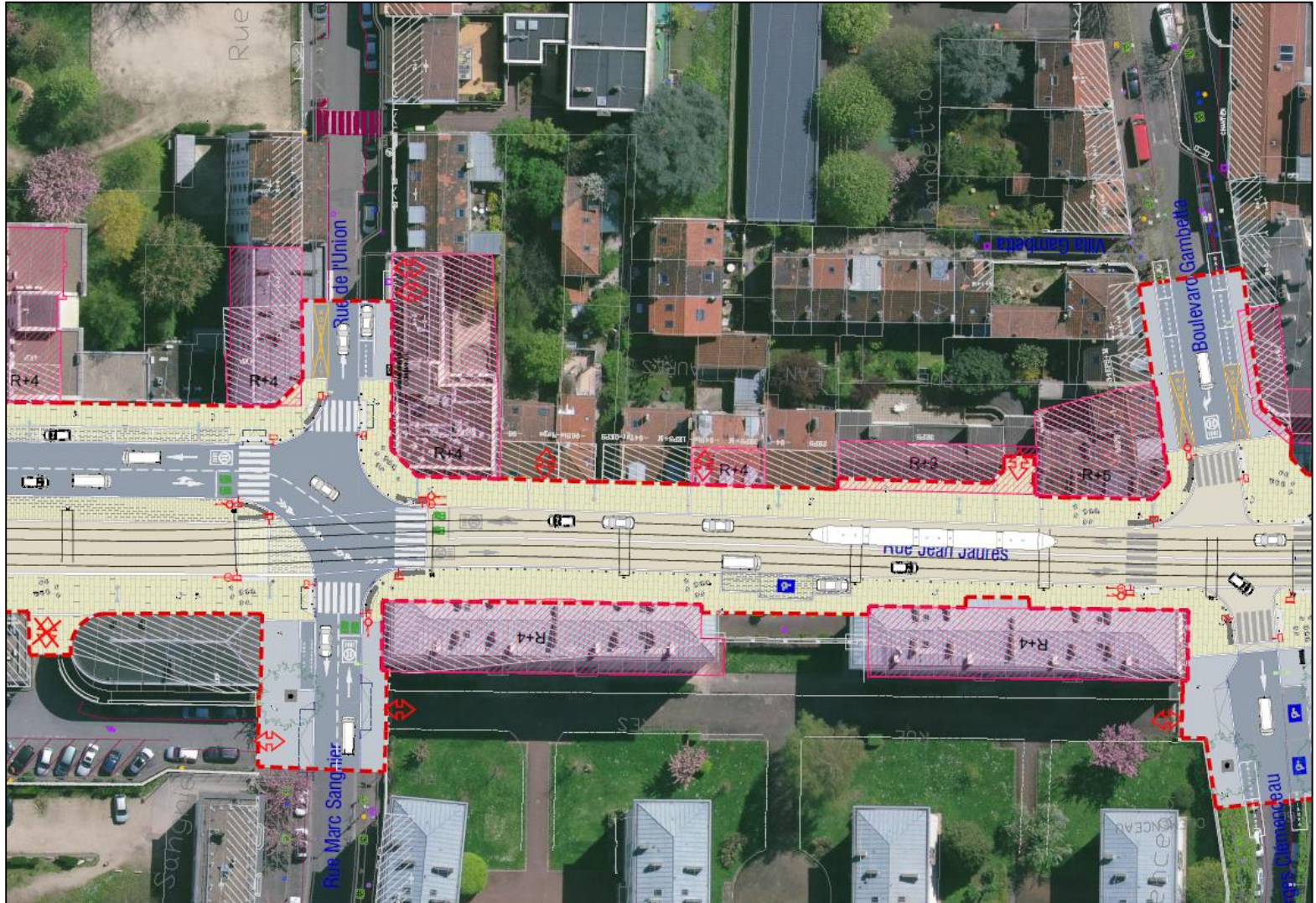


AVENUE GALLIENI





LA RUE JEAN JAURÈS



LA RUE JEAN JAURÈS



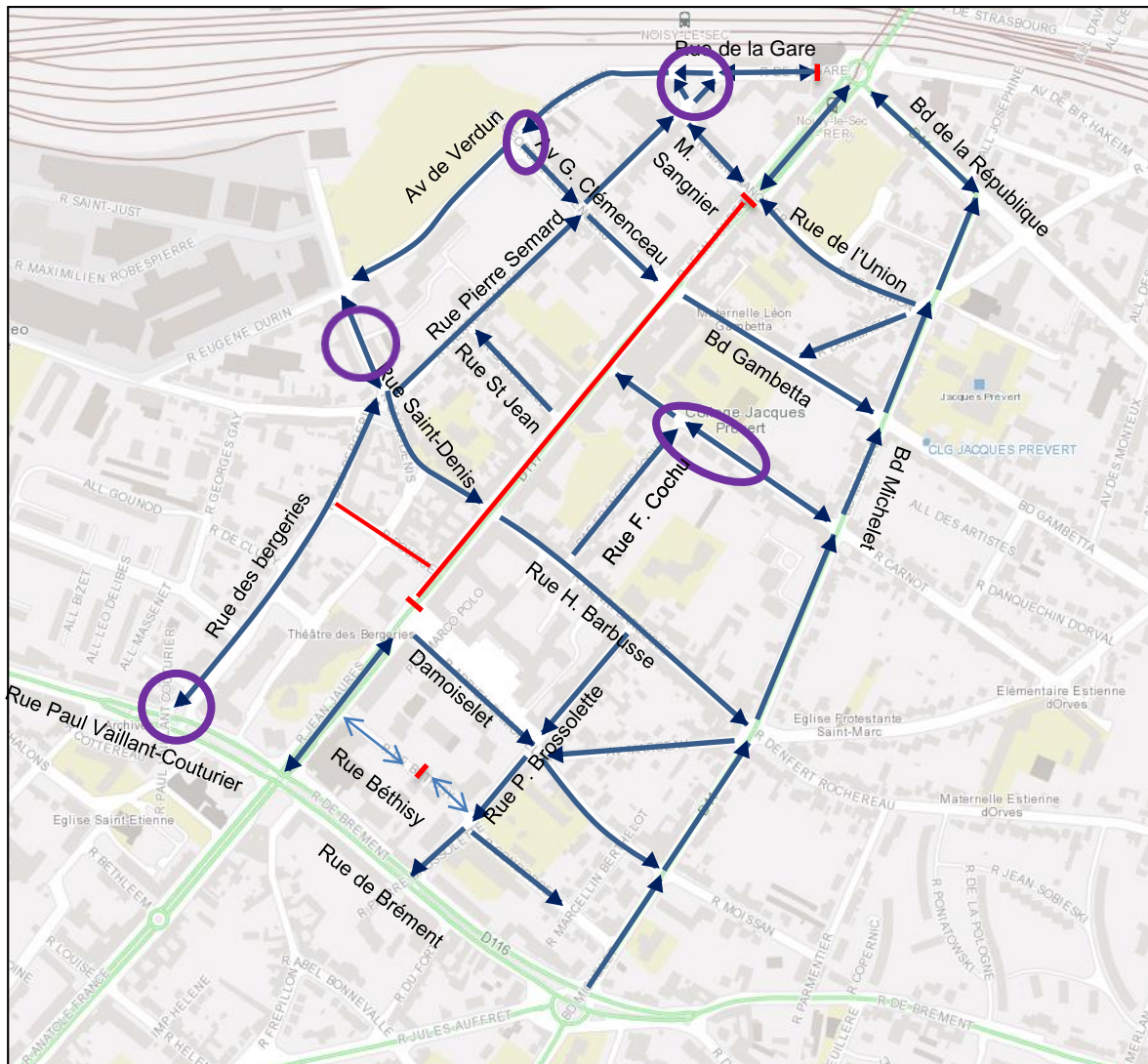
ADAPTATION DU PLAN LOCAL DE CIRCULATION

Plan de circulation générale

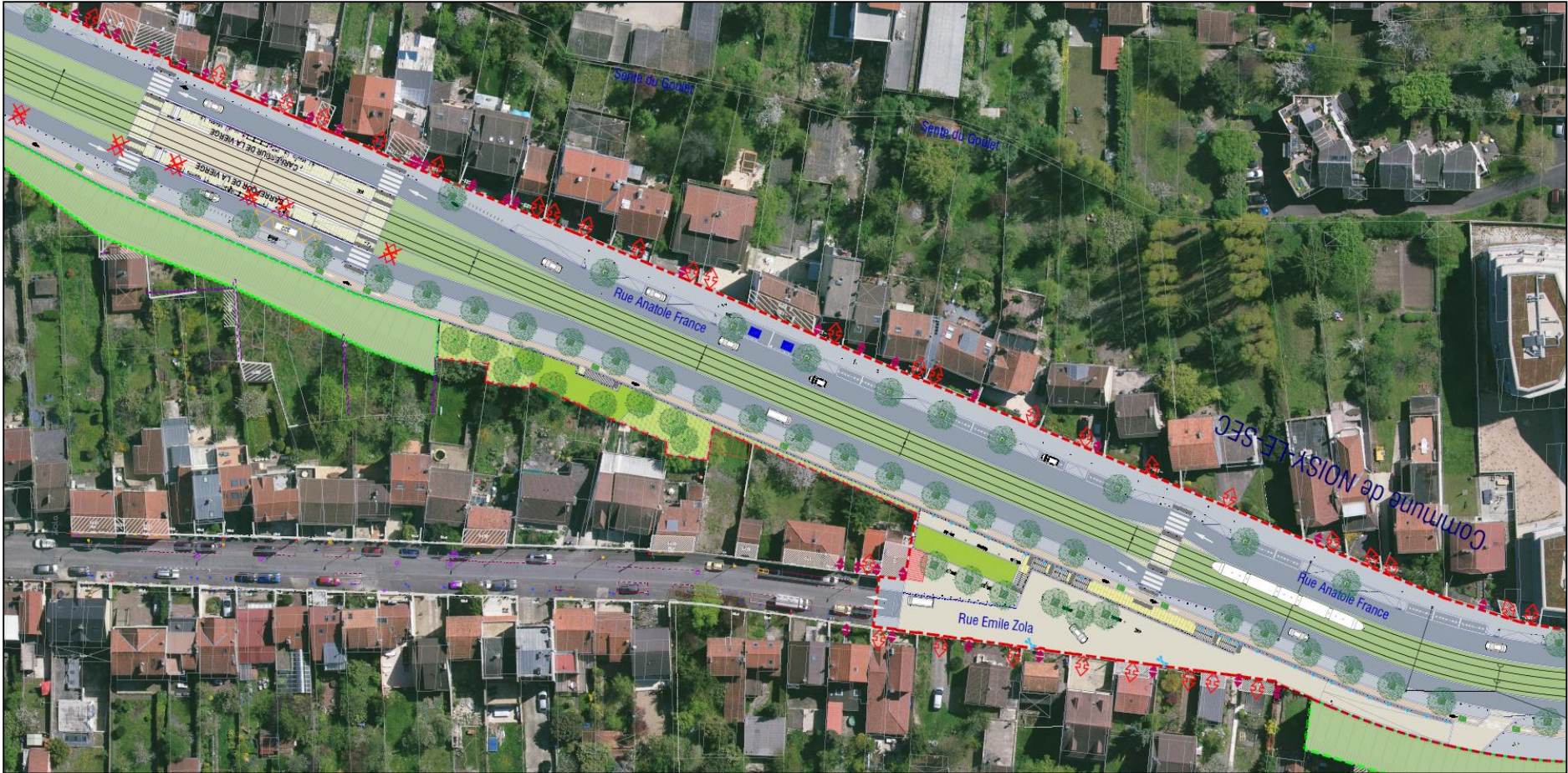
— Aire piétonne

→ Sens de circulation

○ Aménagements annexes



LA RUE ANATOLE FRANCE



Perspectives Anatole France





TRAM' BOBIGNY
VAL DE FONTENAY

OUVERTURE DE LA RUE ÉMILE ZOLA



4/

Foncier



Foncier - Anatole France

T1 VDF	À acquérir	Acquisitions à fin 2018	%
Noisy-le-Sec	70 biens	32 biens	45,7%

5/

Les dévoiements des réseaux

Travaux organisés par les concessionnaires eux-mêmes :

- Travaux d'assainissement en juin pour 6 semaines,
- Travaux de distribution d'eau (3 chantiers) à partir de septembre pour une durée de 18 semaines

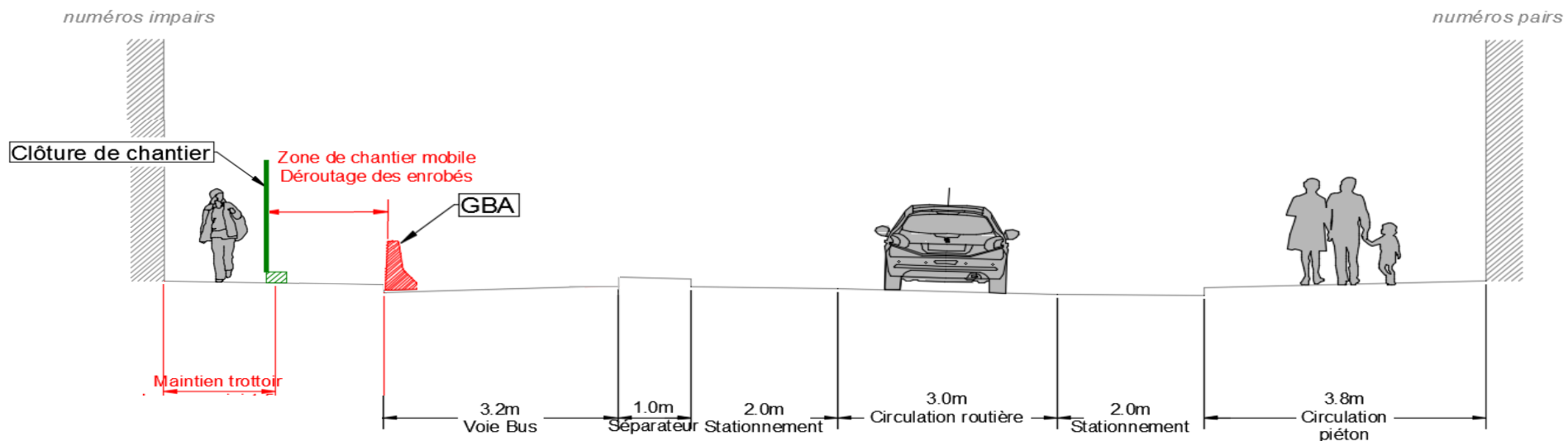
Travaux de réseaux coordonnés par le Département (24 mois) :

- décroûtage des trottoirs amiantés et reprise d'enrobés sur trottoirs en chantier mobile côté impair durée approximative 2 mois
- traversées en demi-chaussée par chacun des concessionnaires concernés (9 mois)
- mise en place des arrêts de bus provisoires - marquage passages piétons provisoires
- mise en place du balisage commun côté impair pour travaux longitudinaux des concessionnaires (4 à 5 mois)
- suppression du terre plein central et des îlots, réfection chaussée, réfection trottoirs côté impair, mise en place de stationnement provisoire (1 mois)
- basculement du balisage commun côté pair pour travaux longitudinaux des concessionnaires (8 à 9 mois)

Une file de circulation sera maintenue en permanence pour les véhicules et transports en commun.

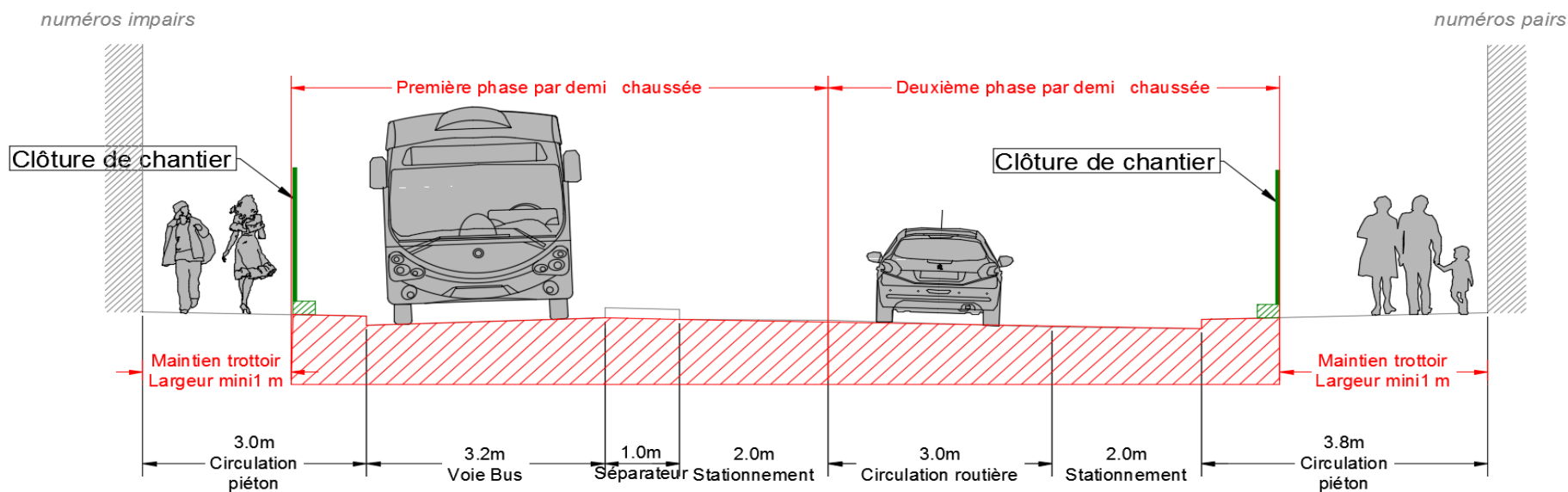
Phase I : Décroulage trottoir côté impair

- Contraintes de circulation :
 - Travaux réalisés en neutralisant la voie bus.
 - Circulation bus reportée sur la voie de circulation automobile
- Balisage – emprise de travaux :
 - Travaux réalisés sous chantier mobile (alternat) sur des tronçons de carrefour à carrefour



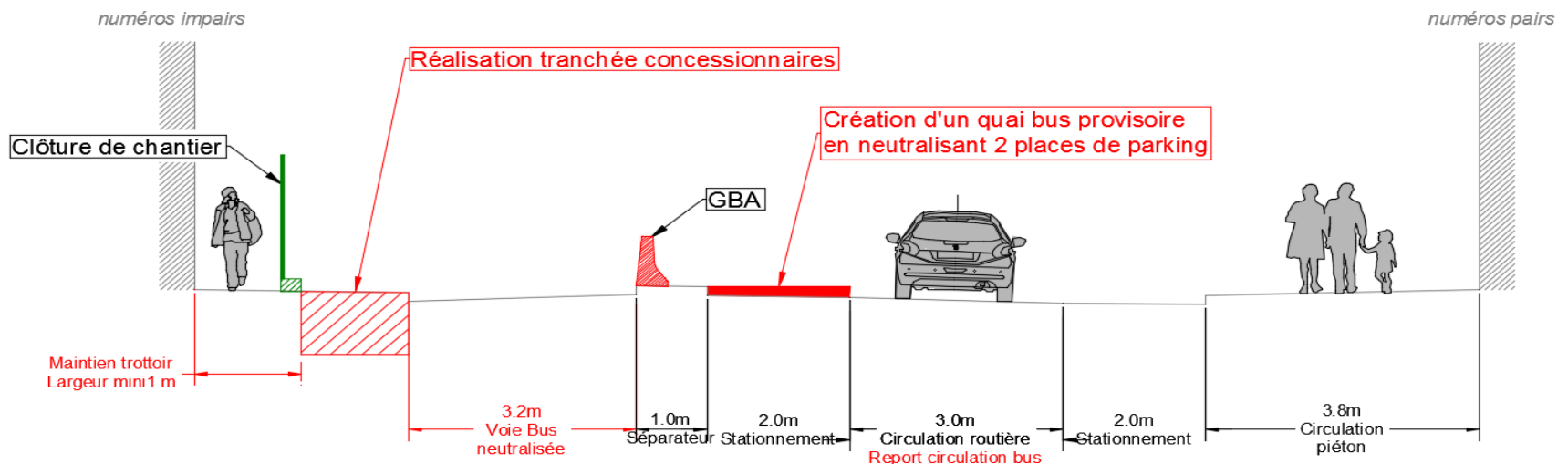
Phase II : Réalisation des traversées de chaussée

- Contraintes de circulation :
 - Travaux réalisés par demi-chaussée
 - Circulation alternée sur voie bus puis sur voie de circulation automobile
 - Neutralisation ponctuelle du stationnement sur l'îlot central
- Balisage – emprise de travaux :
 - Travaux réalisés sous chantier mobile (alternat) sur des tronçons de carrefour à carrefour



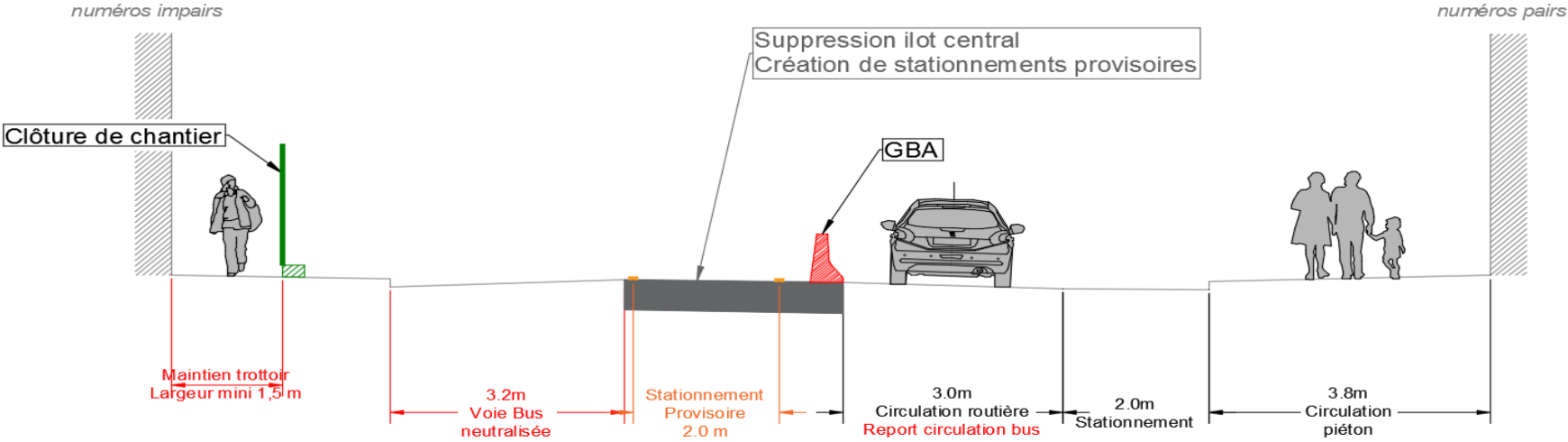
Phase III : Travaux concessionnaires sur trottoir côté impair

- Contraintes de circulation :
 - Travaux réalisés en neutralisant la voie bus
 - Circulation bus reportée sur voie de circulation automobile
 - Création d'arrêt de bus provisoire sur l'îlot central
 - Maintien des accès piétons aux commerces
 - Maintien du stationnement sur îlot central et côté pair
- Balisage – emprise de travaux :
 - Balisage continu entre la gare de Noisy le sec et Picard



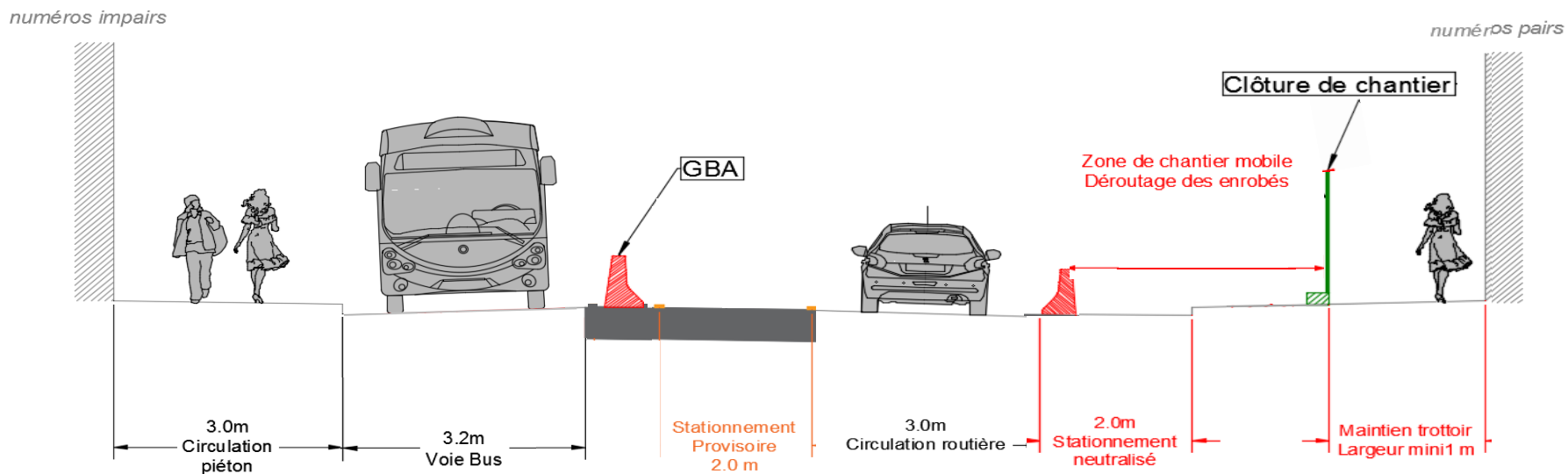
Phase IV : Modification de l'îlot et du stationnement central

- Contraintes de circulation :
 - Travaux réalisés en neutralisant la voie bus
 - Circulation bus reportée sur voie de circulation automobile
 - Maintien des accès piétons aux commerces
 - Décalage des séparateurs en bordure de la voie de circulation automobile
- Balisage – emprise de travaux :
 - Balisage continu entre la gare de Noisy le sec et Picard



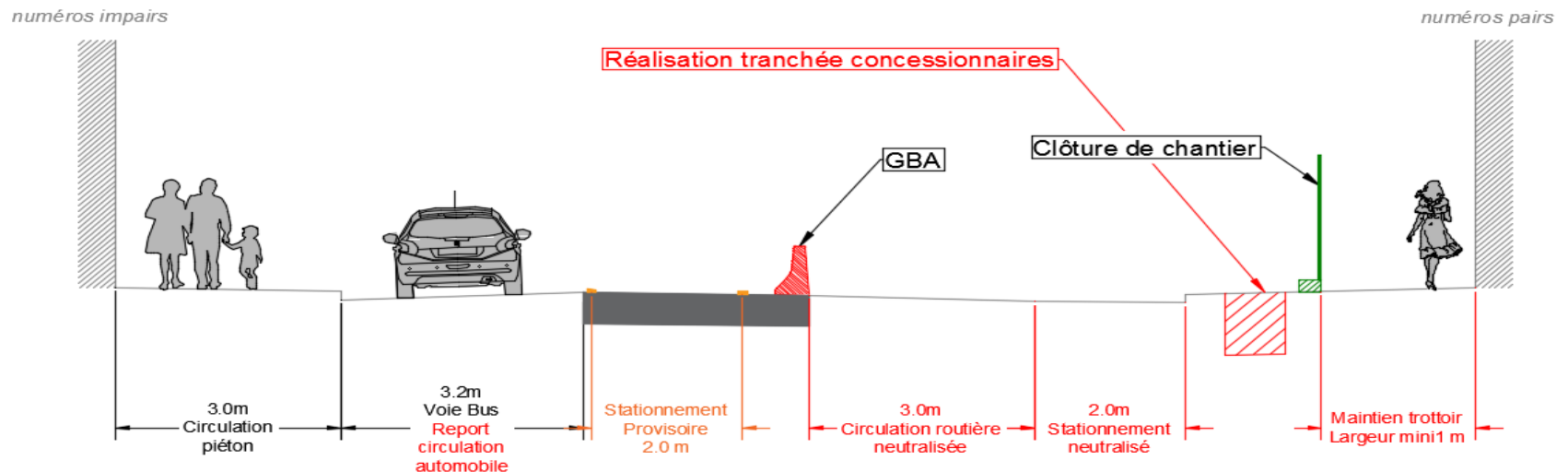
Phase V : Décroustage trottoir côté pair

- Contraintes de circulation :
 - Travaux réalisés en neutralisant la voie de circulation automobile
 - Circulation automobile reportée sur la voie bus
- Balisage – emprise de travaux :
 - Travaux réalisés sous chantier mobile (alternat sur des tronçons de carrefour à carrefour)



Phase VI : Travaux concessionnaires sur trottoir côté pair

- Contraintes de circulation :
 - Travaux réalisés en neutralisant la voie de circulation automobile
 - Circulation automobile reportée sur la voie bus
 - Maintien des accès piétons aux commerces
 - Maintien du stationnement sur l'îlot central
- Balisage – emprise de travaux :
 - Balisage continu entre la rue de l'Union et la rue Adrien Damoiselet



6/

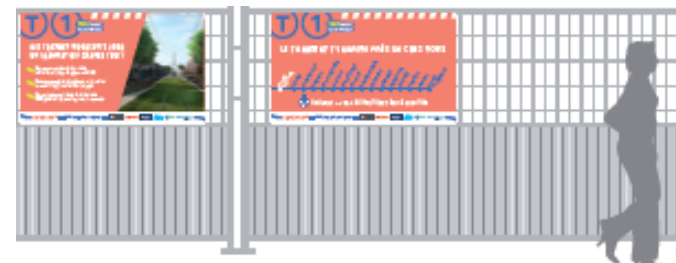
INFORMATION ET COMMUNICATION

Un dispositif de communication prévu tout au long des travaux :

- Site internet mis à jour <http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr/>
- Lettres d'information régulières, dépliants thématiques
- Flash-info, Newsletter, Panneaux sur site...
- Présence d'agents de proximité sur site tout au long des travaux...



Affiche



Panneaux



N'hésitez pas à nous adresser vos questions et remarques :
t1vdf@seinesaintdenis.fr

Commission de règlement amiable : instance d'évaluation des préjudices commerciaux et de règlement amiable des litiges.

- **Objectif** : Facilite et simplifie le règlement à l'amiable des préjudices commerciaux engendrés par des nuisances que causeraient les travaux liés au tramway
- **Avantages** :
 - Évite les contentieux longs et coûteux
 - Permet des solutions plus rapides en s'appuyant sur les règles de la jurisprudence en matière de dommage de travaux publics
- **Son rôle** : Examine les demandes d'indemnisation pour préjudices économiques présentées par les professionnels implantés à proximité des travaux du tramway

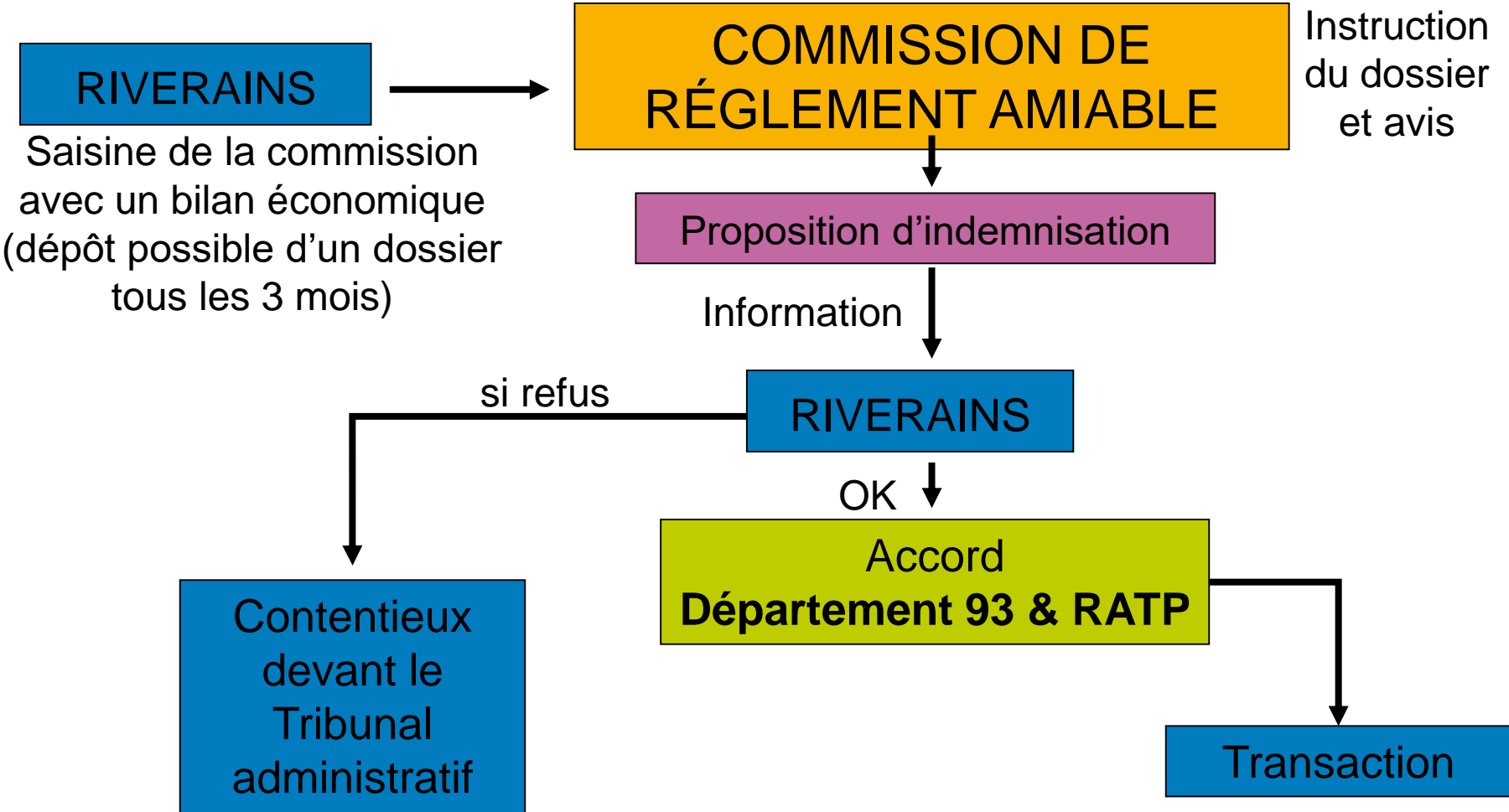
La commission de règlement amiable est mise en place à l'initiative des maîtres d'ouvrage **à partir de 2020**

- Le Département de la Seine-Saint-Denis
- La RATP

Les membres

- Président : Un magistrat du Tribunal administratif de Cergy Pontoise
- Membres à voix délibératives : Département de la Seine-Saint-Denis, RATP, CCIP 93 / Chambre des métiers, URSSAF, Ordre des experts comptables
- Membres à voix consultatives : Les communes concernées, les Services Fiscaux

LA COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE





TRAM' BOBIGNY
VAL DE FONTENAY

MERCI DE VOTRE ATTENTION





ANNEXES

LES STATIONS À NOISY LE SEC

Station : Petit Noisy



Station : Gare

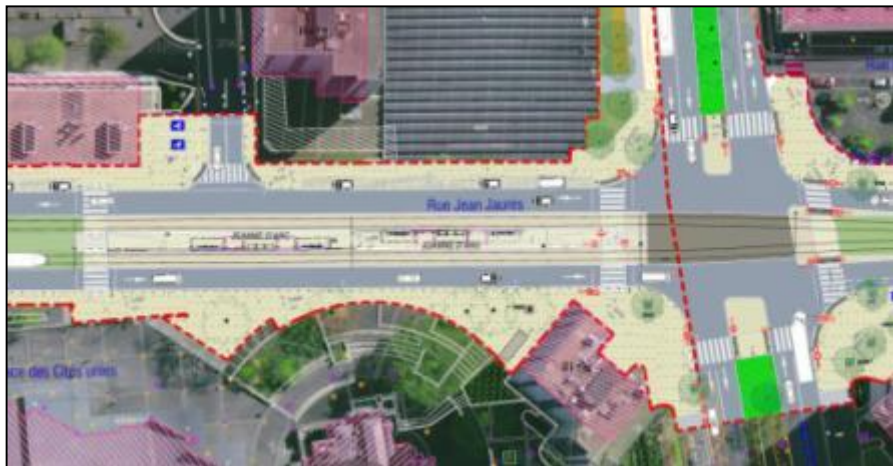


Station : Saint-Jean



LES STATIONS À NOISY LE SEC

Station : Place Jeanne D'Arc



Station : Rue Hélène



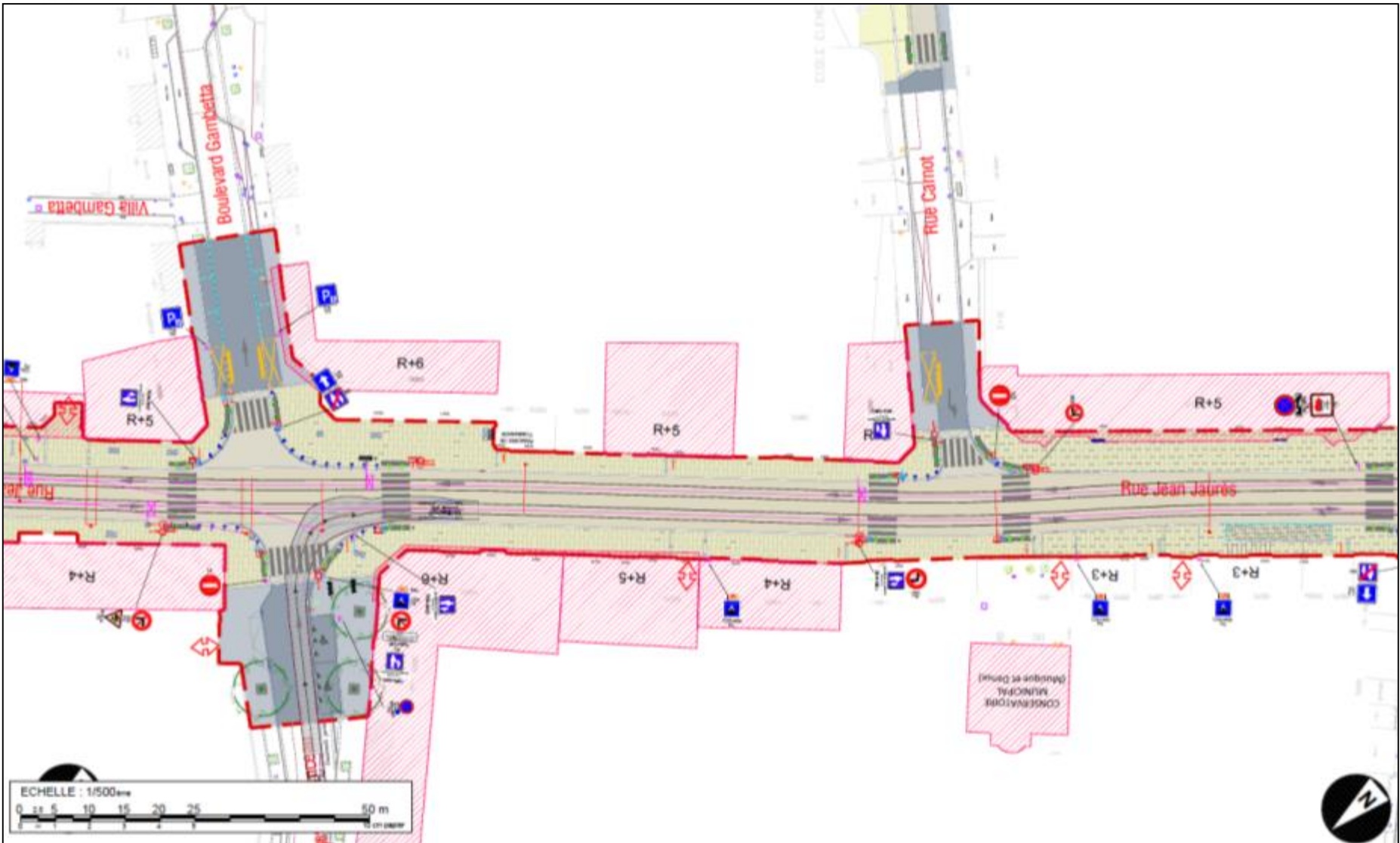
Station : Carrefour de la Vierge



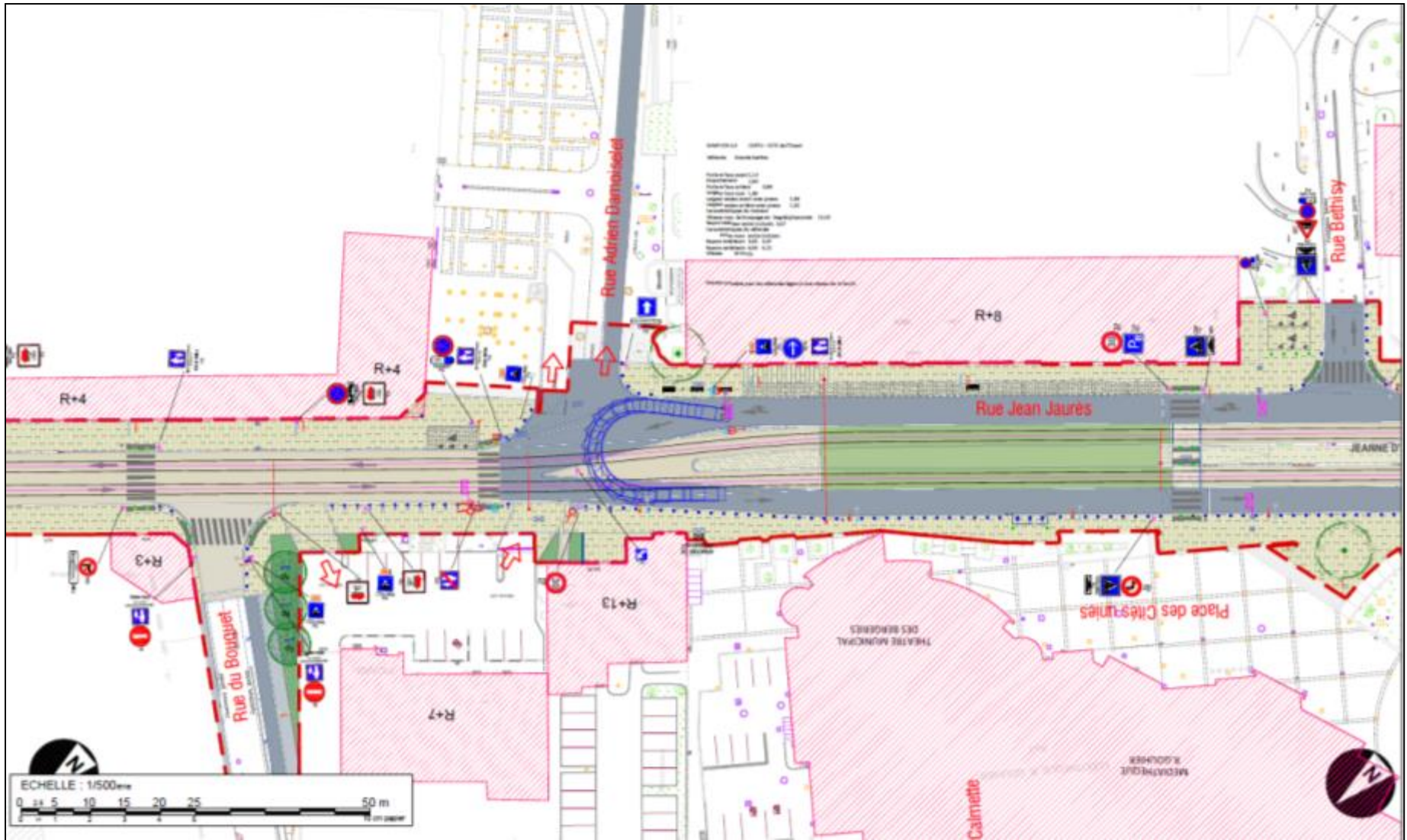


TRAM' BOBIGNY
VAL DE FONTENAY

LA RUE JEAN JAURÈS



LA RUE JEAN JAURÈS

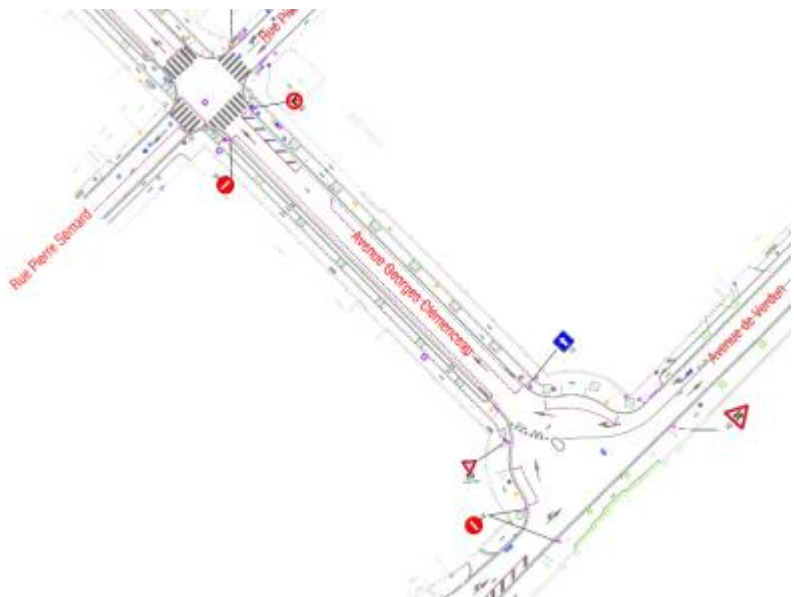


LA RUE JEAN JAURÈS



LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Gestion de la circulation entre la gare et la mairie



Foncier - Anatole France



Libération 2021

Parcelles sans
démolition : à
acquérir pour
avril 2020

ok

à démolir

ok

Prise de possession
Été 2019
Libération 1^{er}
trimestre 2020

Acquis mais squatté
Procédure engagée
Attente jugement pour expulsion

Acquisition en cours
Relogement des 11 ménages
pour décembre 2019
Libération Juillet 2020

Si jugement en Avril
Possession Décembre 2019
Libération Juillet 2020

T1 VDF	À acquérir	Acquisitions à fin 2018	%
Noisy-le-Sec	70 biens	32 biens	45,7%

6/

Les conditions de chantier

Clauses environnementales

- **Les entreprises répondent à un cahier des charges fonctionnelles et environnementales**
 - tri des déchets
 - réutilisation de matériaux
 - lutte contre les nuisances sonores (avec mesures bruit)
 - lutte contre les poussières (par arrosage si nécessaire)
 - maintien des accès riverains et commerces

Clauses sociales

- Les entreprises sont tenues de respecter un certain nombre d'heures d'insertion relatif au chantier
 - environ 5% des heures travaillées
 - postes techniques et administratifs

- Partenariat avec la direction Emploi et cohésion sociale d'Est-Ensemble pour le suivi des contrats



Principes guidant l'indemnisation des professionnels

La commission ne peut envisager d'accorder une réparation indemnitaire des préjudices que dans la mesure où le juge administratif lui-même l'accorderait.

Sont éligibles les commerces et entreprises

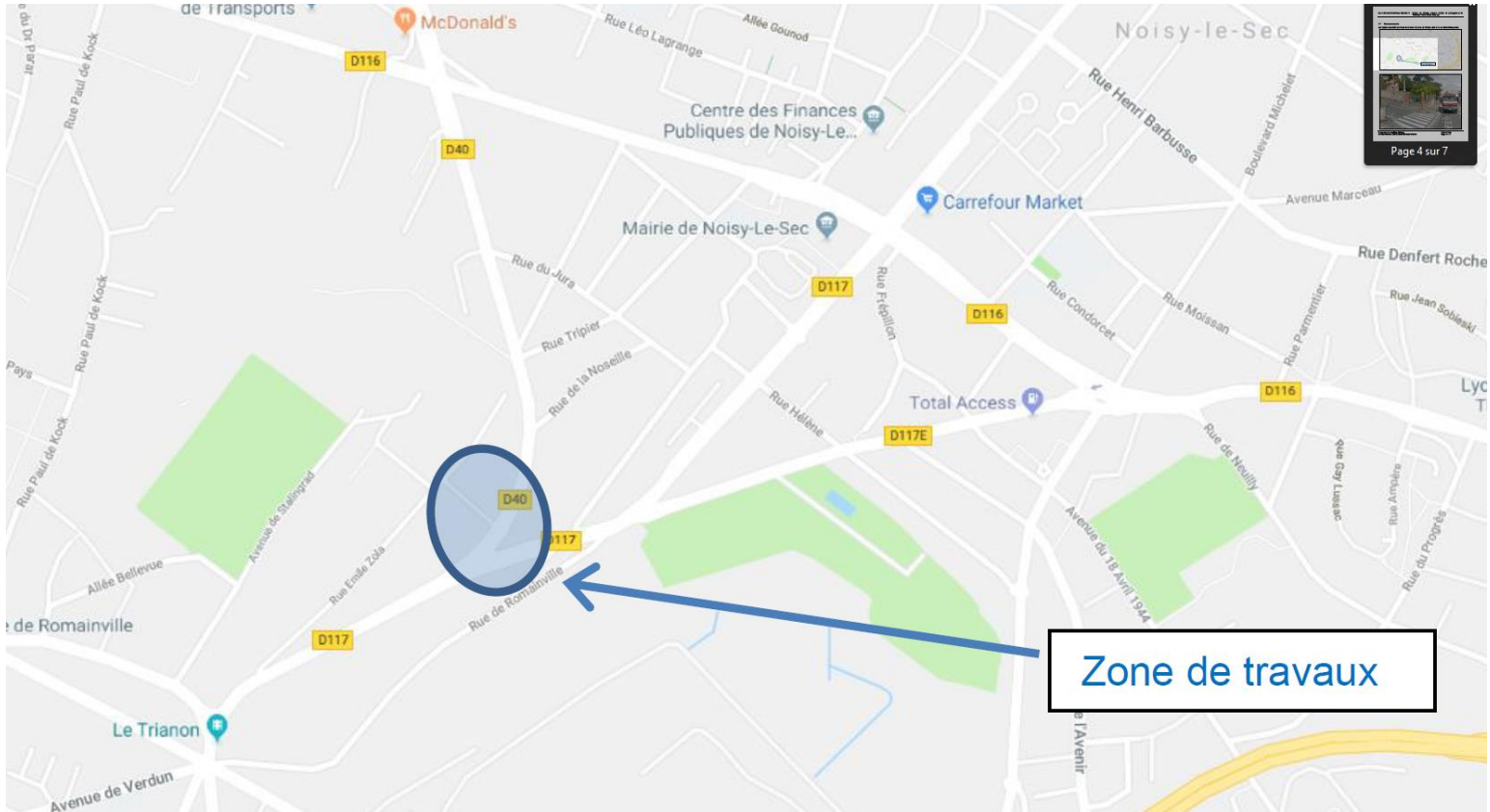
- riverains des travaux et installés avant la déclaration d'utilité publique et subissant une baisse sensible de leur activité du fait des travaux (lien entre baisse du chiffre d'affaires et période de travaux).

Sont des préjudices commerciaux au sens de la jurisprudence, les conséquences des chantiers (difficultés de circulation, non visibilité) sur le chiffre d'affaire des entreprises ou commerces riverains

- soit directement (interdiction totale d'accès au magasin),
- soit indirectement (éloignement de la clientèle, désaffectation du quartier,....)



LOCALISATION RUE DU PLATEAU RUE DU PARC





RUE DU PLATEAU – RUE DU PARC

D&A 23/04/2018

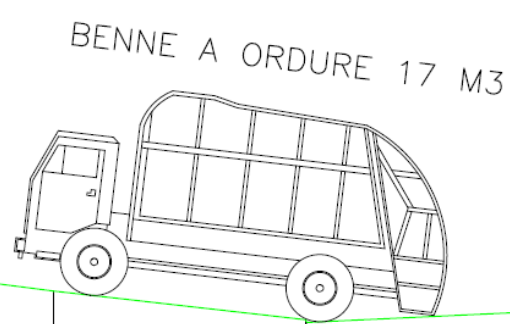
Profil en long EXISTANT rue du Plateau à Noisy-le-Sec

Echelle en X : 1/50

Echelle en Y : 1/50

PC : 92.00 m

Altitudes TN	94.46	93.81	93.29 93.24	93.46	93.43 93.60	93.69
Altitudes Projet						
Différence TN Projet						
Pentes Projet						



Axe Rue du Parc



D&A 23/04/2018

Profil en long PROJET rue du Plateau à Noisy-le-Sec

Echelle en X : 1/50

Echelle en Y : 1/50

PC : 92.00 m

Altitudes TN —	94.48	93.98	93.52 93.47	93.53	93.49 93.51	93.68
Altitudes Projet —						
Différence TN Projet						
Pentes Projet						

